



BLUE KNIGHTS INTERNATIONAL

Law Enforcement Motorcycle Club Inc.

Chapitre France II

Siège social: 43 Avenue du Maréchal Leclerc – 36320 Villedieu sur Indre

REUNION DE BUREAU du 23 janvier 2008

La réunion a lieu au domicile de notre trésorier à Montmorency (95160).

Présents :

TOCANIER Jean-Jacques	Président
TROSSEILLE Alain	Trésorier
MACHIZAUD Christian	Secrétaire
FORLINI Dominique	Chargé de Communication

Début de la réunion à 19 h 30

MEETING INTER-CHAPITRE à CERNAY (mai 2008) :

- Le prix du meeting pour les membres France 2 est fixé à 35 € (hors frais d'hébergement). Ce prix comprend 2 petits déjeuners, 2 diners, l'animation (orchestre) et un objet souvenir.
- Les inscriptions et règlements (par chèque à l'ordre de Blue Knights France 2) s'effectuent auprès du secrétaire du chapitre Christian Machizaud (3, passage de Champagne, 93110 Rosny sous Bois).
- La tombola sera composée de 3 lots importants et d'un lot de consolation par carnet vendu.
- Réalisation par le chapitre du « dossier arrivée » des participants ainsi que sa traduction en fonction des nationalités des inscrits (n° téléphone utiles et staff, programme détaillé de la manifestation, tickets repas etc.).

POINT CALMOS à VILLEDIEU sur INDRE (avril 2008) :

- Des baptêmes motos ainsi qu'un stand sécurité routière sont prévus.
- L'assistance des BK inter-chapitre et du CSL Le Blanc est attendue.

ASSEMBLEE GENERALE (octobre 2008) :

- L'assemblée générale se déroulera cette année les 18 et 19 octobre sur la base de loisirs à LE BLANC (36). La réservation a été effectuée par Henri LE FLEM.



BLUE KNIGHTS INTERNATIONAL

Law Enforcement Motorcycle Club Inc.

Chapitre France II

Siège social: 43 Avenue du Maréchal Leclerc – 36320 Villedieu sur Indre

OBJET DE COMMUNICATION :

- Décision prise pour l'achat de 20 badges BK France 2 avec écrans et supports pour le chapitre.
- Des propositions (prix et modèle) de drapeaux en 2 versions (grand et petit) vont être présentées par notre chargé de communication.

TRESORERIE :

- Etablir un chèque de 120 € à l'ordre de BK France 6 pour l'achat de 4 gilets haute visibilité rétro-réfléchissants aux couleurs BK France, suite à décision prise en réunion inter-chapitre France.
- Etablir un chèque de 43 € à l'ordre de BK France 6 en règlement des cotisations BK EUROPE (20 € pour 2007 et 23 € pour 2008).
- Décision prise par le bureau de dégager une somme de 500 € au profit de Victor AFONSO, concepteur de notre site France 2.

SITE :

- Un rendez-vous avec Victor sera fixé ultérieurement afin d'obtenir divers renseignements nécessaires au bon fonctionnement du site.
- Le carnet d'adresse est à mettre à jour.
- Notre chargé de communication est l'interlocuteur privilégié du Webmaster assurant la « vie du site ».

Fin de la réunion à 21 h 40